



Annnonce des lauréats des « Grands Prix de l'Académie des beaux-arts » 2024

Section de composition musicale
Section de peinture
Section de gravure et dessin

Sur la proposition de Laurent Petitgirard, son secrétaire perpétuel, l'Académie des beaux-arts a créé, en 2023, les « Grands Prix de l'Académie des beaux-arts ». Ces distinctions complètent la cinquantaine de prix que l'Académie attribue déjà chaque année.

9 Grands Prix, correspondants aux 9 sections de l'Académie (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) vont être décernés, à raison de 3 par an. Ils viennent mettre à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée. **Ces prix sont dotés de 30 000 euros** chacun, financés par l'Académie. Cette somme est **mise à la disposition de chaque lauréat, invité à la répartir entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action.**

« J'ai souhaité créer une distinction prestigieuse commune à toutes les sections de l'Académie des beaux-arts, dont l'ensemble des clauses seraient définies par nos seuls membres et dont la dotation serait financée sur nos fonds propres. Le fonctionnement original de ces prix permet de rendre hommage aux grands créateurs de notre temps tout en aidant d'autres artistes d'aujourd'hui à se faire connaître et à poursuivre leur action ». Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel.

Au cours de l'année 2024, l'Académie a attribué, sur la proposition de chaque section, les **3 Grands Prix** suivants : le **Grand Prix en composition musicale**, le **Grand Prix en peinture** et le **Grand Prix en gravure et dessin**, dont les lauréats respectifs sont :

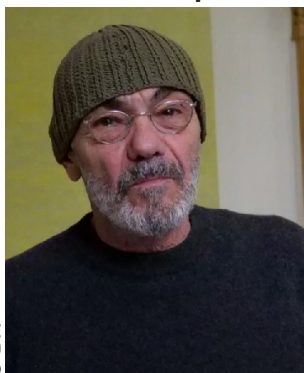
Georges Aperghis



© Kai Bienert

Lauréat du Grand Prix de la
section de composition musicale

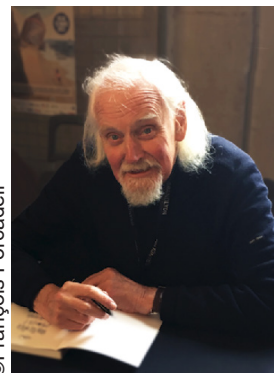
Gérard Traquandi



© DR

Lauréat du Grand Prix
en peinture

WILLEM



© François Forcadell

Lauréat du Grand Prix
en gravure et dessin

Le **Grand Prix en composition musicale** sera remis à **Georges Aperghis** lors d'une cérémonie officielle à l'Académie des beaux-arts, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, le **mercredi 26 juin à 18 heures 30**. La cérémonie sera suivie, jusqu'à 20 heures, d'une conversation avec le lauréat qui présentera à cette occasion les artistes qu'il a décidé de soutenir.

Les dates de remise des prix à Gérard Traquandi et WILLEM seront prochainement communiquées.

Au cours de l'année 2023, l'Académie a attribué, sur la proposition de chaque section, les 3 premiers Grands Prix suivants : le Grand Prix de la section des membres libres à Robert Carsen, le Grand Prix en cinéma et audiovisuel à Agnès Jaoui et le Grand Prix en chorégraphie à Germaine Acogny.

Georges Aperghis, Grand Prix dans la section de composition musicale



Georges Aperghis est né à Athènes en 1945. Il vit et écrit à Paris depuis 1963. Son œuvre se distingue notamment par un questionnement sur les langages et le sens. Ses compositions, qu'elles soient instrumentales, vocales ou théâtrales, explorent les frontières de l'intelligible.

L'œuvre de Georges Aperghis ne peut formellement se rattacher à aucune des esthétiques musicales dominantes de la création musicale contemporaine.

Elle s'inscrit dans son siècle par un dialogue avec d'autres formes d'art et par une ouverture radicale à l'autre. Cette altérité se conjugue avec innovation lorsqu'il intègre à ses spectacles des machines, des automates ou des robots. Georges Aperghis travaille étroitement avec un groupe d'interprètes qui participent pleinement au processus de création de ses spectacles. Ce sont des comédiens (tels qu'Édith Scob, Michael Lonsdale, Valérie Dréville, Jos Houben), des instrumentistes (tels que Jean-Pierre Drouet, Richard Dubelski, Geneviève Strosser, Nicolas Hodges, Uli Fussenegger) ou des vocalistes (Martine Viard, Donatienne Michel-Dansac et Lionel Peintre).

À partir des années 1990 s'ajoutent de nouveaux modes de collaborations avec la danse (Johanne Saunier, Anne Teresa De Keersmaeker) et les arts visuels (Daniel Lévy, Kurt D'Haeseleer, Hans Op de Beeck). Les principaux ensembles de musique contemporaine européens ont développé une relation de travail avec Georges Aperghis à travers des commandes régulières, toutes intégrées dans leur répertoire (comme par exemple les ensembles Ictus, Klangforum Wien, Remix, Intercontemporain, ou les Vokalisten et le chœur de SWR Vokalensemble Stuttgart).

Parmi ses distinctions récentes nous pouvons citer le Prix Mauricio Kagel 2011, le Lion d'Or pour l'ensemble de son œuvre à la Biennale de Venise 2015, le Prix des Frontières de la connaissance 2016 dans la catégorie Musique Contemporaine - Fondation BBVA, le Prix de la Fondation Kaske Munich 2016, le Grand Prix SACD 2018, le Prix Ernst von Siemens Musikpreis 2021.

“ Georges Aperghis a certainement acquis la liberté de se placer sur le fil de l'acrobate, de risquer la chute. Mais à la différence de certains autres, il sait que quand l'acrobate tombe, il ne tombe pas dans le vide, il tombe sur d'autres fils, auquel cas il peut sauter, d'autant plus !! Le danger, on peut le négocier, on peut jouer avec, le mettre en horizon, en faire un point de ligne de fuite. Chez lui, il est toujours là, il réémerge sans cesse, à toute occasion, à chaque fois que sont introduits des éléments d'irruption, non pas pour créer des points de rupture avec la chaîne de complexité formelle, mais pour amener d'autres matières d'expression ”.

Extrait de *L'hétérogénéité*, un entretien entre Felix Guattari et Georges Aperghis retranscrit par Antoine Gindt

Les artistes soutenues par Georges Aperghis



© Niloufar Shiri

Anahita Abbasi

Anahita Abbasi est une compositrice iranienne de musique acoustique et électroacoustique. Chacune de ses œuvres naît d'une fascination pour un son particulier et les qualités de la couleur d'une tonalité. Elle a étudié la composition avec Beat Furrer et Pierluigi Billone à l'université KUG en Autriche et a travaillé en étroite collaboration avec Georges Aperghis, Franck Bedrossian et Philippe Leroux. En 2014, elle s'est installée aux États-Unis pour préparer un doctorat en composition avec Rand Steiger à l'université de San Diego. Elle vit actuellement à New York et à Paris, où elle a bénéficié d'une résidence de trois ans à la Fondation Singer Polignac.



© Letizia Le Fur

Aurélie Alexandre d'Albronn

Diplômée du CNSMDP (conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris), la violoncelliste Aurélie Alexandre d'Albronn crée en 2022 l'ensemble à géométrie variable *Les Illuminations* et oriente sa quête sur l'intertextualité entre littérature, poésie et musique contemporaines. Aussi portée par la nécessité de mettre les enjeux de la modernité au cœur du projet de l'Ensemble, elle a publié aux éditions Al Manar *Le Jardin d'Afrique, lieu-dit pour un non-dit*, devenu livret de l'opéra de Benjamin Attahir. Elle prépare son second recueil, *Un jour les étoiles*.



© Max Ruiz

Bianca Chillemi

Bianca Chillemi est une pianiste aux multiples facettes : elle obtient un master dans la classe de lied et mélodie d'Anne Le Bozec et Emmanuel Olivier au CNSMDP, ainsi qu'un second master dans la classe de direction de chant d'Erika Guiomar. Elle a travaillé sur différentes productions d'opéra dont le *Voyage à Reims* de Rossini à l'abbaye de Royaumont, opéra mis en scène par Stephan Grögler et sur la production de la Cité de la Musique à Paris de l'opéra de Betsy Jolas, *Iliade L'amour*, sous la direction de David Reiland. Elle est également cheffe de chant sur l'opéra *I.D.*, une création du compositeur Arnaud Petit, en collaboration avec l'orchestre *Les Siècles*. En 2012, elle fonde son propre ensemble dédié à la musique des XX^{ème} et XXI^{ème} pour voix et ensemble, l'*Ensemble Maja*, spécialisé dans le répertoire de théâtre musical et d'opéra.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts